



COMPTE RENDU DU CTSD DU 25 SEPTEMBRE 2015 (deuxième tour)

Ordre du jour : les ajustements de rentrée

- vote sur les ajustements de rentrée : vote unanime contre

Questions diverses:

1. *Accueil des familles syriennes, y aura t-il un dispositif particulier ?*

Le dispositif existe déjà. Nous ne connaissons pas encore le nombre de migrants. Le préfet subodore peu d'arrivées de jeunes enfants. Ils seront accueillis dans l'école la plus proche de leur domicile et dans le niveau qu'il convient. comme le prévoit les textes.

Le SNUipp souhaite que notre administration établisse une note de service sur ce sujet même si c'est pour rappeler des évidences.

2. *Réserve citoyenne ?*

La réserve est en cours de constitution. Les coordonnées sont accessibles pour les chefs d'établissements et directeurs d'école sur le site académique dans la rubrique « réserve citoyenne ».

Actuellement il y a 12 réservistes dans l'Indre.

Le principe : un chef d'établissement ou un directeur sous couvert de son IEN peut solliciter l'intervention d'un réserviste au sein de son établissement dans le cadre défini de leurs attributions.

Le DASEN n'a pas connaissance à l'heure actuelle de demandes.

Le service civique avance. 18 projets ont été déposés(essentiellement dans le second degré). Peu de volontaire (4 à ce jour) aucun en fonction.

3. *Question du transport des élèves en situation de handicap vers les ULIS/CLIS :*

Parmi ces élèves qui sont orientés vers des structures spécifiques il y a 2 catégories :

- élèves dans l'incapacité reconnue de prendre un transport en commun en raison de leur handicap (ils continuent d'être transportés par le Conseil Général)
 - élèves qui n'ont pas cette reconnaissance. Sur le département hors CAC, le Conseil départemental continue de transporter ces élèves.-
 - dans le cadre de la CAC, il n'y a plus cette possibilité. Un courrier a été adressé au président de la CAC l'informant de la situation dans laquelle se ferait la rentrée pour ces élèves (4 élèves concernés).

Deux courriers ont été faits, pour l'instant sans réponse.

Le DASEN rappelle pour autant que le dialogue reste permanent (on le constate en lisant ci-dessus) entre les collectivités territoriales. Il cite pour exemple la réflexion qui est engagée sur les secteurs de collèges afin de rééquilibrer la charge des collèges en modifiant la répartition

(Argenton, Ecueillé, Châteauroux notamment sur Rosa Parks (argument avancé : afin de rechercher plus de mixité sociale tiens, tiens ...)

4. Réunion par bassin pour cycle 3 ?

Il n'y aura pas de réunions par bassin. Actuellement une réflexion existe sur la faisabilité.
Deux axes de travail : l'organisation et les contenus.